

BULLETIN D'INSCRIPTION AU MOTORHOME CLUB BELGE A.S.B.L.



N° de Membre

Réservé M.C.B.

N° carte membre :

(*)Nom du membre : Mr / Mme Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Nationalité :
(*)Nom du conjoint : Mr / Mme Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Nationalité :

(*) Champ à compléter.

Adresse : Rue N° Bte

Commune/Ville Code Postal

Tél. : Gsm : Email :

Véhicule d'usine, cellule à capucine, profilée, intégrale (1) :

Marque cellule : Marque Porteur : Plaque :

(1) Seuls les fourgons aménagés d'usine sont admis au club. En cas de doute sur cette définition, le véhicule sera présenté au conseil d'administration qui statuera sur son acceptabilité à adhérer au club

Nombre de personnes composant l'équipage : adultes enfants.

N.B. : Les enfants au-dessus de 12 ans sont considérés comme adultes

Je certifie que mon motorhome / fourgon est équipé d'un W.-C. chimique, de réservoirs de récupération des eaux grises et noires.

Je règle le montant de ma cotisation annuel 40 € + 7€ de frais d'inscriptions soit 47€

Pour les résidents étrangers la cotisation annuelle est de 48 € + 7€ de frais d'inscriptions soit 55€.

(Biffer le montant inutile, voir (2) ci-dessous), en virant cette somme au compte bancaire :

ING : BE72 3100 9281 2316 BIC : BBRUBEBB au nom du MCB. A.S.B.L

Cadre réservé au M.C.B.

Date :

Signature :

Journal n°	<input type="checkbox"/>
Autocollant	<input type="checkbox"/>
Carte de membre	<input type="checkbox"/>

BULLETIN A RENVOYER AU SECRETARIAT DU M.C.B. A.S.B.L. OU PAR MAIL : limageguy@hotmail.com

Adresse du Secrétariat : Secrétariat MCB rue de Soudromont, 11 B-7170 MANAGE
Tél. : (+32) (0)64/54.13.64

- (2) Affiliation pour résidents en Belgique **enregistrée** entre le 01/01 et le 30/06 de l'année en cours : **47 €**
Affiliation **enregistrée** entre le 01/07 et le 30/09 de l'année en cours : **25 €** pour les six derniers mois de l'année
Affiliation pour résidents en Belgique **enregistrée** entre le 01/10 et le 31/12 de l'année en cours : **47 €**, mais couvre la période depuis la date d'affiliation jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.
Les frais d'inscriptions (7€) ne sont payable que la première année.

Il ne sera donné aucune suite aux inscriptions par fax.

(2) biffer la mention inutile lorsqu'il y a un choix à faire.